

Le gérant de la semaine



Pierre Filippi,
président-
fondateur
de Fideas
Capital

« Peu de gérants d'actions européennes savent travailler les valeurs britanniques »

Comment justifiez-vous le recours à des fonds étrangers pour la gestion de fonds de fonds alors que le nombre d'OPCVM de droit français dépasse les 5.000 ?

Il est vrai que la France offre une grande abondance de fonds. Mais, quand on recherche les meilleurs, il n'y a pas de raison de rester cantonné sur une place, si riche soit-elle. Pour certaines parties du monde, comme la zone euro, il est évident que nous disposons d'un grand nombre d'excellentes gestions françaises. Pour d'autres marchés, comme

les Etats-Unis, il existe en France de très bons gérants d'actifs américains. Pour autant, on peut trouver des fonds qui présentent des avantages spécifiques, notamment dans les gestions au style très marqué ou dans les titres dits *value*.

L'ennui, c'est que ces fonds sont peu accessibles car ils ne sont pas coordonnés. Les différences sont plus notables sur le Japon, alors que les fonds locaux sont encore moins accessibles. En outre, la mauvaise performance du marché nippon a conduit à une forte sous-représentation du Japon dans les gammes françaises. Enfin, le Royaume-Uni est quasi inexistant dans la gestion française, qui ne propose aux investisseurs que cinq fonds spécialisés sur ce pays. Une telle absence est inquiétante car il y a beaucoup de gérants d'actions européennes, mais peu savent gérer les valeurs britanniques. Il faut donc aller les chercher ailleurs.

Portez-vous un jugement similaire pour la gestion de taux ?

Oui. La gestion obligataire française perd régulièrement des encours depuis une quinzaine d'années en raison de la baisse des taux, du désintérêt croissant

pour les obligations et l'engouement pour la gestion alternative. Par voie de conséquence, l'Allemagne et l'Autriche, qui sont moins en pointe dans cette évolution, conservent de grandes équipes de gestion obligataire et disposent de bons fonds d'emprunts d'Etat de la zone euro. Pour cette catégorie d'actifs, il est préférable de sélectionner ces gestionnaires allemands, d'autant que l'importance de leurs encours permet de bénéficier de frais de gestion plus faibles.

Quelle catégorie de fonds recherchez-vous dans les gestions étrangères ?

Il faut choisir des fonds gérés localement dans les différents pays pour accéder aux produits de conviction, de taille petite et moyenne, et qui bénéficient d'un *process* de gestion active. C'est là que se trouvent les vrais talents. Cela se prouve statistiquement. Ainsi, dans la catégorie des fonds d'actions britanniques disponibles en France, 5 sont des fonds de droit français et 45 sont des fonds étrangers qui ont reçu un agrément de commercialisation, or pas moins de 500 fonds existent sur le territoire britannique.

**Propos recueillis par
Joël Antoine**